



Droit du travail cadre sanctionné

Par **doudou**, le **30/11/2011** à **18:32**

Bonjour,
Je suis cadre à la caf 95 on m'a imposé il y a 5 ans un salarié qui avait fait plusieurs postes pour raison "pathologique" non reconnue par l'employeur.
Récemment j'ai pris des fonctions en + et je ne materne plus cet employé qui faisait des crises d'angoisse comme auparavant, j'ai longtemps parlé par oral à mon supérieur hiérarchique de ce problème qu'il n'a jamais traité.
J'ai sollicité un RDV enfin que j'ai obtenu et invoqué une insuffisance prof de plus ce salarié m'a menacé j'ai été à la médecine du travail avec 2 témoins un DP et un représentant du CHSCT, mon cadre direct me reproche de l'avoir promu j'ai été voir le DIRECTEUR GENERAL depuis lors mon supérieur hiérarchique a éclaté mon service sans l'accord du CE et du CHSCT il me reclasse dans un autre poste et dans les réunions qu'il peut avoir avec ses autres cadres il cite mon comportement comme une déclaration de guerre et menace ses cadres de ne pas faire de même il a par ailleurs ajouté qu'il me "coincerait" pour insuffisance professionnelle dans mon nouveau poste, le DG devait m'adresser un protocole d'accord que je n'ai pas je suis en arrêt maladie depuis 4 jours que puis-je faire contre mon supérieur hiérarchique+ pénalement et niveau prudhommes et aussi contre ce salarié
merci pour vos réponses